

Les débats citoyens vus par un des quatre sages

Par Jacques TESTART

Publié le 31/10/2001

Le gouvernement vient de mettre en place un « Comité de Sages » chargé d'organiser un débat public sur les enjeux et les conséquences des recherches sur les OGM, avec conclusions en janvier 2002. Nous avons donc moins de dix semaines pour organiser, débattre et conclure. Cet empressement est certainement motivé par la volonté de résoudre l'épine OGM avant le début de la campagne électorale. Puisque les sondages indiquent une contradiction marquée entre l'opinion publique (majoritairement hostile aux OGM) et les décideurs (dont beaucoup éligibles) il y a en effet urgence à aplanir ces divergences.

Pendant longtemps le débat s'est enlisé sur les risques potentiels, et évidemment non démontrables, des OGM. Aujourd'hui il se polarise sur la recherche. On pourrait suspecter les avocats des OGM de vouloir récupérer la force d'adhésion du mot « recherche » et de ses évocations positives : progrès de la connaissance, évaluation objective, lutte contre l'obscurantisme. C'est bien sur ces images fortes que se construit l'accusation des trois paysans coupables d'avoir entravé le programme de recherche du CIRAD sur un riz transgénique. Pourtant, on ne devrait pas assimiler la recherche, toujours légitime, d'un mécanisme encore inconnu, avec la « recherche » de la solution la plus compétitive dans une stratégie déjà décidée. C'est faire injure à la recherche scientifique et aux chercheurs que de réduire ainsi le moteur des découvertes à la gestion économique de l'innovation.

L'offre de débat public étant lancée, il serait cependant irresponsable de ne pas la saisir. Que peut-on faire dans les délais impartis ? Il n'est pas question d'en passer par la forme la plus élaborée du débat démocratique qu'est la « conférence de citoyens », résultat de longs mois de travaux préparatoires et d'organisation (la CFDD impulse actuellement une telle conférence, sur le thème « changement climatique et citoyenneté », qui se conclura le 10 février 2002 à La Villette). Mon point de vue est qu'il

faudrait travailler en deux phases dont la première consisterait à interroger les porteurs d'opinions déjà acquises (essentiellement milieu associatif) d'une part, et les porteurs d'intérêts évidents (industriels, chercheurs) d'autre part. Le but serait d'approfondir et d'éclaircir les positions pour une meilleure information du public et des responsables politiques dès janvier 2002. Ces éléments seraient surtout utiles, parmi d'autres, pour un véritable débat citoyen à l'issue de la longue saison électorale.

Je souhaite évidemment qu'Inf'OGM intervienne au plus tôt, non comme porteur d'opinion mais comme observateur, critique et transversal, grâce à son potentiel d'information. On notera que deux des quatre « sages » sont aussi « témoins » au procès de Montpellier puisque, en défense

des paysans, je suis opposé à Jean-Yves Le Déaut, défenseur du CIRAD. Quel dommage que le Président de l'Office Parlementaire des choix scientifiques et technologiques n'éprouve pas le besoin de mieux s'informer en adhérant à Inf'OGM ! Cela donnerait à l'association pleine légitimité pour participer à la démarche gouvernementale.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/les-debats-citoyens-vus-par-un-des-quatre-sages/